

RSE - Politique Environnementale

La Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes (SAGPC SA) s'inscrit dans une démarche visant à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles, en adéquation avec sa stratégie générale (axes stratégiques Envol 2020).

Notre politique RSE marque notre ambition d'être un acteur responsable dans notre secteur d'activité à l'échelle du territoire, mais également de la Caraïbe.

Nous avons ainsi fait le choix de placer le développement durable au cœur du développement de la plate-forme de Pointe-à-Pitre/ Le Raizet pour répondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires institutionnels, en prenant les engagements suivants pour la période 2015-2020 :

1-Respecter la réglementation en vigueur

2-Limiter l'impact environnemental de nos activités et celles de nos prestataires ou partenaires en :

Maitrisant et réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les rejets de polluants dans l'air, l'eau ou le sol ;

Maitrisant notre consommation d'énergie et de ressources naturelles ;

Préservant les milieux naturels au sein de la concession aéroportuaire ainsi que leur biodiversité ;

Minimisant autant que possible la production de déchets et encourageant la valorisation de ceux-ci.

3-Intégrer la dimension environnementale à tous les niveaux en :

Veillant à limiter l'impact des nouveaux projets ;

Impliquant nos collaborateurs pour qu'ils contribuent activement à l'objectif de limitation de l'impact environnemental de l'aéroport ;

Prônant l'innovation environnementale au sein des collaborateurs ;

Incitant les prestataires, sous-traitants ou locataires à minimiser leurs impacts environnementaux ;

Privilégiant des partenaires susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs de la présente politique ou aux engagements environnementaux.

4-Promouvoir le dialogue avec les parties prenantes en :

Assurant la promotion de sa démarche et de ses résultats en toute transparence ;

Développant la concertation et les liens avec les partenaires.

Cette politique et ses objectifs sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs de la SAGPC SA afin qu'ils soient bien sensibilisés aux enjeux.

Le Directoire s'engage à évaluer la pertinence, l'adéquation et l'efficacité de la présente politique. Il veille à la mise en œuvre des moyens pour respecter ses engagements et ainsi contribuer à l'essor d'un tourisme durable pour la Guadeloupe.



Alain BIEVRE

Président du Directoire